

**2014/6311 - Attribution de subventions pour un montant total de 62 100 euros à l'Association Ciné Duchère, sise 308 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9e, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon - Approbation et autorisation de signature de la convention correspondante** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 20/01/2014, p. 249)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

**M. LEVEQUE Louis**, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport qui concerne l'attribution de subventions à Ciné-Duchère.

**M. GIORDANO Alain**, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mme Legay, l'intervenante précédente parlait de l'éducation populaire, il en est particulièrement question dans cette délibération. L'Association Ciné-Duchère mérite d'être saluée car elle est l'exemple même de l'association qui donne un sens au mot proximité, en réunissant les cinéphiles autour d'une programmation soucieuse de sa qualité comme de son public.

Alors, je ne referai pas la genèse de cette association née en 1993, ni de son installation dans l'ancienne église de Balmont, jusqu'à la mise en lumière, en 2012, du bâtiment, mais je vous rappellerai simplement que Ciné-Duchère, au-delà des actions spécifiques bien résumées dans la délibération présentée par M. Louis Lévêque, est plus qu'un cinéma de quartier, animé par des passionnés, une vingtaine de bénévoles et une centaine d'adhérents. Cette équipe connaît des résultats formidables, avec un taux de fréquentation proche des 20.000 spectateurs par an.

Le rayonnement culturel de la Duchère doit beaucoup à cette association, mais l'histoire du quartier aussi, puisqu'après les grandes et heureuses mutations urbaines qu'a connues le secteur au cours de ces dernières années, ce cinéma est désormais le symbole d'une certaine continuité pour les Duchérois. C'est aussi un vecteur de lien entre les institutions culturelles : le tissu associatif local et les institutions publiques, les écoles du secteur bénéficiant aussi de la proximité de ce lieu de culture pour élargir la palette de leurs activités éducatives. Nous aussi d'ailleurs, en mairie, nous bénéficions de leur soutien, lorsque par exemple, nous essayons de faire vivre le mois de la francophonie qui a lieu chaque année au mois de mars.

C'est donc une association profondément respectée à l'intérieur du quartier, mais aussi dans le milieu des cinéphiles, à travers son appartenance à l'Association Française des cinémas d'art et d'essais, qui met en réseau les cinémas indépendants français. Il est nécessaire de garantir à nos concitoyens l'accès à une offre culturelle combinant indépendance et ancrage local.

J'ajouterai, pour terminer, que cette subvention destinée à ces actions de proximité, permettra à ce cinéma de maintenir une politique de tarifs bas, sans compromettre une programmation intelligente, fraîche et diversifiée.

Je vous remercie.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.  
(Adopté.)